



AVIS DE VACANCE

Le 8 septembre 2026,

L'Aide juridique du Québec - Montréal | Laval est à la recherche d'une personne candidate afin de pourvoir le poste suivant :

Poste

- **Titre d'emploi** : Technicien·ne en droit
- **Numéro du poste** : TECH.DR.1001
- **Statut du poste** : Permanent
- **Bureau d'aide juridique** : Montréal-Nord (5879, Henri-Bourassa Est, Bureau 200, Montréal-Nord, H1G 2V)

Exigences

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C) en techniques juridiques ou Attestation ou certificat d'études collégiales ;
- Excellente connaissance de la langue française ;
- Niveau 1 en langue anglaise (voir annexe).

Conditions de travail

- **Salaire annuel** : 50 632 \$ à 66 248 \$
- **Semaine de travail** : 35 heures
- **Gestionnaire** : Me Elizabeth Vescio, Directrice par intérim en remplacement de Me Vlarissa Varga (AVOC.DIR1001)

Pour postuler

- Veuillez transmettre votre candidature par courriel à affichages@ccjm.qc.ca à l'attention de Madame Véronique St-Onge.
- **Date limite pour postuler** : 22 septembre 2026
- **Heure limite pour postuler** : 16h30

ANNEXE – NIVEAU D'ANGLAIS

Niveau 1

Être en mesure de :

- Suivre une conversation simple.
- Reconnaître les questions, les mots et les temps de verbe.
- Identifier le vocabulaire fréquent et simple.
- Avoir un discours phonétiquement intelligible.
- Répondre à des questions générales relatives à son environnement habituel, le travail, les loisirs, les sports dans les situations normales de la vie courante.
- Exprimer ses besoins et ses intentions.
- Utiliser des phrases simples pour exprimer des idées de base.
- Lire et comprendre des textes de deux ou trois paragraphes.
- Distinguer le passé, le présent et le futur.
- Écrire des messages courts et de petites compositions en utilisant une structure grammaticale de base.
- Exprimer des idées en un paragraphe.
- Appliquer les règles de base de la ponctuation

Des formations dans différentes écoles peuvent vous permettre d'atteindre ce standard. À titre d'exemple, ce niveau est équivalent à la réussite du cours CEGE 106 Elementary English 2 du centre de formation continue de l'université McGill.

Veuillez prendre note que dans le cadre d'une transaction intervenue entre le Centre communautaire juridique de Montréal et le Syndicat des employés du Centre communautaire juridique de Montréal, signée les 13 et 17 mai 2010, **les parties ont convenu des modalités particulières suivantes à l'égard des personnes détenant le statut de « personne permanente » en date de la signature de cette transaction, à savoir :**

Les personnes ayant le statut de « personne permanente » en date de la signature de la présente entente sont réputées rencontrer les exigences requises en ce qui a trait à la connaissance de la langue anglaise pour l'ensemble des postes visés par la convention collective à l'exception des postes de secrétaire juridique dans les bureaux Côte-des-Neiges, Sud-Ouest et Crémazie.